

Le 18 Mars 2002

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Mon nom est André Turcôt; je suis agriculteur, natif de St-Constant. La région de St-Constant est sujette à des inondations, quand le printemps est accompagné de pluies et que le dégel se fait rapidement. Nous savons que les eaux des terres agricoles arrivent rapidement dans les zones habitées. Le drainage agricole : de surface et souterrain est très efficace. Au cours des ans plusieurs rivières furent creusées et redressées; ce qui a pour effet l'amener toute cette eau dans la zone habitable où les rivières, à ces endroits, n'ont pas été creusées et redressées pour accueillir ce surplus d'eau. De plus des travaux majeurs furent entrepris dans les plaines naturelles inondables de la région. Plusieurs centaines d'arpents qui traditionnellement étaient envahies par ces crues printanières ne peuvent plus remplir leur rôle naturel. Maintenant nous avons un problème d'inondation des résidences et des commerces malgré la construction de petits bassins à St-Constant. Comment remplacer ces plaines naturelles, de crues printanières qui au cours des ans, furent construites avec des résidences, principalement. Une partie de ces plaines sont aujourd'hui sous une montagne de terre, visible à l'œil nu et opéré par la compagnie Ciment Lafarge de St-Constant.

Construire l'autoroute de la façon présentée sur la 132 est une erreur majeure. Une route creusée : où nous avons tous vus, certains printemps, des pompes le long de la route 132 pour aider à l'évacuation des eaux

Le tracé sud, dans les terres, de l'autoroute 15 à l'autoroute 30 déjà existante à St-Constant. Une autoroute surélevée servirait également de barrage naturel pour la zone habitée. Les ponts sur les rivières la Tortue, la Saline, St-Pierre et St-Régis pourraient contrôler le débit de toute cette eau. Une décharge le long de la 30 sud pourrait absorber les surplus d'eau et la répartir à travers ces rivières, le tracé sud passe à travers le parc industriel de St-Constant, par la suite longe les terrains de Lafarge qui sont très visibles par la hauteur de toute cette montagne de terre. Par la suite le tracé traverse la zone verte sur une courte distance.

Cette autoroute serait une barrière naturelle entre la zone verte et la zone urbanisée.

Sur la 132, le tracé nord : si un accident majeur arrive c'est toute la circulation régionale qui est paralysée et par le fait même, on perturbe la circulation du Grand Montréal. Si le tracé nord est inondé, on fait quoi? J'aimerais connaître la réponse.

Une autoroute 30 sur le tracé nord (la 132) sans aucune route parallèle dans la région de St-Constant, c'est tout simplement illogique c'est mon opinion, merci.

  
André Turcôt